



Charte pour les parents

Mon enfant fait de la compétition pour la saison 2018-2019, je m'engage à :

- indiquer, en début de saison, ses disponibilités pour les journées de championnat.
- à prévenir, 15 jours à l'avance si possible, une semaine au plus tard, le responsable de la section jeunes en cas d'absence alors qu'il était prévu que mon enfant participe à une journée de championnat.
- à accompagner, à tour de rôle avec les autres parents, l'équipe (3 joueurs) lors des rencontres disputées à l'extérieur.

Précision importante : lors des entraînements ou des compétitions à domicile, je dois m'assurer de la présence d'un éducateur avant de laisser mon enfant dans la salle.

À conserver

Les personnes du club à contacter :

Olivier Clouet, responsable de la section jeune, tél. 06 20 71 00 34 ;
courriel : trollivier@yahoo.fr

Damien Carra, entraîneur, tél. 06 63 06 53 86 ;
courriel : d.carra@free.fr

La compétition comprend 12 rencontres en tout, dont 6 à l'extérieur. Le calendrier détaillé est à consulter sur le site du club <https://www.mltt.fr> ou sur sa page Facebook « La Mellinet tennis de table ».

Un Doodle, « agenda partagé », pour que vous indiquiez les disponibilités de votre enfant, va prochainement vous être envoyé par mail.

Merci de votre compréhension et de votre participation

.....

À REMETTRE À L'ENTRAINEUR

J'autorise mon enfant à quitter seul le gymnase oui non

Personne à contacter en cas de problème :
Tél :

Allergie éventuelle / remarques à signaler :

Signature :